

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023.02

L'an deux mille vingt trois, le dix huit janvier, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : le 11 janvier 2023

Date d'affichage : le 11 janvier 2023

Présents : 15

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Michel DUBOIS, Patrick FOURNIER, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gérard MARION, Gabriel BENOIT
MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCQ, Céline MOREL, Florine DUPEUX, Delphine TOURNU

Absents : 4

Didier ROUDET, Isabelle METRAL, Jean David BARBE, Mathieu LUC PUPAT

Pouvoir : 4

Hervé LUC PUPAT, Florine DUPEUX, Gilles GELAS, Patrick FOURNIER

A été élu secrétaire de séance : Delphine TOURNU

2023.02 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L ISERE POUR L'EQUIPEMENT PUMPTRACK

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du développement des activités sportives, ludiques et familiales, un city stade, un jeu de pétanque et un parcours santé ont été aménagés sur l'espace Pierre JOLY. A ce jour ces nouvelles installations connaissent un franc succès et sont très souvent utilisées par les enfants et les ados de la commune. La plantation d'arbres et l'installation d'espaces de convivialité donne à cet ensemble un aspect environnemental agréable très prisé des familles Brézinoises.

Afin de compléter l'offre sportive, il serait souhaitable d'implanter un Pumptrack ou skate Parc, sur cet espace afin de favoriser la pratique de ces activités qui sont très attendues par les jeunes.

Cet équipement peut être subventionné par la région, le département et L'Agence Nationale du sport, dans le cadre du développement des pratiques sportives en faveur de la jeunesse.

Un pré-étude de faisabilité a été faite pour estimer le coût de ce type d'équipement avec ses aménagements. Celui-ci serait d'environ 130 000 € avec la maîtrise d'œuvre se détaillant de la

POSTES	MONTANT
Etudes/MO	7 200 €
Aménagements	49 430 €
PUMPTRACK :	70 000 €
TOTAL :	126 630 €

Le plan de financement provisoire de l'opération pourrait être de :

Département :	44 320,50 €	35%
Région :	31 657,50 €	25 %
ANS :	25 326,00 €	20 %
Total subvention	101 304,00 €	80 %
Autofinancement ;	25 326,00 €	20 %
TOTAL HT :	126 630,00 €	100 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le maire à :

Solliciter une subvention auprès du conseil départemental de l'Isère à hauteur de 35% du projet, soit environ 44 320,50 €.

Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Le Maire,
Gilles GELAS

